

BILAN DU DIALOGUE CITOYEN

Du 15 septembre au 29 novembre 2020

PROJET DE PROLONGEMENT TEOR ROUEN RIVE DROITE

UNION EUROPEENNE
Fonds européen de développement régional

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION NORMANDIE

76 SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT

Rouen

JE PARTICIPE !

métropole ROUENNORMANDIE

SOMMAIRE

Rappel des objectifs du Dialogue Citoyen 3

Le dispositif de dialogue citoyen 4

Bilan des échanges avec la population et évolutions du projet 7

Thématique « marchabilité » *7*

Thématique « vélo » *8*

Thématique « transports en commun » *9*

Thématique « espaces publics » *10*

Thématique « nature en ville » *12*

Autres thématiques *13*

Bilan des échanges avec les commerçant-e-s et évolutions du projet 14

Thématique « stationnement » *14*

Thématique « accessibilité » *15*

Thématique « équipements publics » *15*

Illustrations graphiques des évolutions du projet 16

Rappel des objectifs du Dialogue Citoyen

Le prolongement de la ligne T4 est programmé pour assurer une liaison efficace et directe entre les deux grands pôles générateurs de trafic : la gare SNCF et CHU Charles Nicolle. Les aménagements prévus doivent permettre de poursuivre la requalification des boulevards, ainsi que d'améliorer les liaisons cyclables sur ce tracé. Par ailleurs, une nouvelle aire de retournement est projetée au niveau du CHU, nouveau terminus de cette ligne. Dans le cadre de ce projet, les principaux aménagements envisagés sont les suivants :

- aménagement des voies de bus en site propre entre Boulingrin et le CHU,
- aménagement des contre-allées avec requalification des espaces,
- création de 3 nouvelles stations et dessertes pour cette ligne,
- création d'un air de retournement au niveau du CHU (sur le parking des salariés).

En complément des aménagements spécifiques à la ligne TEOR et son offre de services, plusieurs aménagements sont possibles pour améliorer la qualité de l'espace public notamment devant la piscine du Boulingrin et au niveau de l'esplanade du monument aux morts des forains.

Dans le cadre de sa politique de « participation citoyenne », la Métropole a souhaité ouvrir un « dialogue citoyen » pour présenter à la population le projet de prolongement de la ligne T4 et discuter des aménagements à prévoir dans le cadre de la requalification des boulevards Verdun et Gambetta.

Le présent document constitue le bilan de cette séquence de concertation. Il présente l'ensemble :

- des outils mis à disposition du public,
- des temps d'échanges organisés avec la population et les commerçants,
- des contributions adressées à la Métropole Rouen Normandie,
- des réponses apportées par la collectivité.

Le dispositif de dialogue citoyen

Du 15 septembre au 26 novembre 2020, la Métropole Rouen Normandie a mis en œuvre une méthodologie de « dialogue citoyen » articulée autour de 3 dispositifs complémentaires :

- deux balades urbaines avec la population,
- un module de « contributions libres » en ligne sur le site JE PARTICIPE,
- des réunions de travail avec les commerçants et autres usagers du secteur.,

Pour informer la population, les commerçants et usagers du secteur de cette démarche participative, plusieurs canaux de communication ont été mobilisés avec :

- la diffusion d'une lettre d'information aux riverains (début aout 2020),
- un article dans le Mag de la Métropole de septembre 2020 (distribué dans environ 200 000 foyers métropolitains)
- la publication d'une actualité sur le site internet de la Métropole,
- la diffusion d'un communiqué de presse (5 articles dans la presse : Paris-Normandie, actu76, le Moniteur),
- la diffusion d'un flyer (septembre 2020).


INFORMATIONS TRAVAUX

LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE INTERVIENT POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

PROJET DE PROLONGEMENT TEOR ROUEN RIVE DROITE

Ma Métropole 0 800 021 021



En complément, le service « Infrastructures » de la Métropole est allé à la rencontre des commerçants du secteur pour les informer de l'ouverture du « dialogue citoyen » et les inviter à participer à un atelier de travail qui leur était dédié.



Enfin, les réseaux sociaux ont été mis à contribution pour faire connaitre la démarche participative. Ainsi, pour inviter les habitant-e-s à participer aux balades, un événement Facebook a été publié le 08 septembre 2020 sur la page https://www.facebook.com/jeparticipe.rouenmetro, suivi d'un post le 14 septembre. Ce dernier a touché 1 862 personnes et généré 68 interactions.

Les deux balades tout public, organisées les 17 et 19 septembre 2020 ont respectivement permis de toucher 10 et 13 personnes.

Un atelier dédié aux commerçant-e-s a permis de réunir 10 personnes le 15 septembre 2020. Afin de mieux répondre à leurs attentes, une deuxième réunion de travail leur a été proposée le 26 novembre.

Par ailleurs, d'autres usagers du secteur tels que le CHU, la Clinique Saint Hilaire, le Lycée Jeanne d'Arc et la caserne de pompiers Gambetta ont été également associés à ce dialogue citoyen et ont pu faire part de leurs contributions au projet.

Au total, plus de 50 personnes ont donc participé aux rencontres et réunions de travail organisées par la collectivité.

Bilan des échanges avec la population et évolutions du projet

Thématique « marchabilité »

Plusieurs tronçons ont fait l'objet d'une discussion avec les citoyen-ne-s pour améliorer le confort des personnes se déplaçant à pied. En réponse aux diverses remarques sur la qualité des revêtements, de l'espace disponible pour les piétons ou encore de la sécurité vis-à-vis de la circulation automobile sur le boulevard, les évolutions suivantes sont apportées au projet :

Trottoir rive Nord, en face de la piscine du Boulingrin

- Trottoir aménagé en enrobé et calibré à 2 mètres de largeur.
- Recul des candélabres pour ne pas constituer d'obstacles au cheminement.
- Aménagement spécifique autour de l'arbre présent sur le cheminement.



Trottoir rive Nord, entre la rue des Sapins et le boulevard de Verdun

- Trottoir aménagé en enrobé et calibré à 1,50 mètre de largeur.
- Recul des candélabres pour ne pas constituer d'obstacles au cheminement.

Passage piéton entre la rue François de Civille et la rampe piétonne

- Une traversée initialement supprimée, est finalement conservée dans le projet.
- Elle sera sécurisée par des panneaux clignotants à leds.

Passage piéton au niveau des station (à droite de la piscine)

- Déjà prévus dans le projet initial en amont et en aval de chaque station, ces traversées seront sécurisées par un feu piéton avec bouton poussoir.

Marquages ludiques au sol

En réponse à la demande de plusieurs participant-e-s aux balades, seront réalisés des marquages ludiques au sol (ex: marelle), à droite du parvis de la piscine du Boulingin, (lieu d'arrêt des enfants qui se rendent à la natation).

Thématique « vélo »

Les usages cyclistes ont également fait l'objet de plusieurs échanges au cours des balades urbaines. La question de la sécurité et des équipements favorables à l'usage du vélo a principalement mobilisé les échanges. Ainsi, quelques évolutions ont été apportées au projet sur ce volet.

1. Quelques participants regrettent que **les pistes cyclables ne soient pas dissociées des voies de bus**, ce qui de leur point de vue rend la pratique du « vélo » plus dangereuse.

   Éléments de réponse :
   - L'emprise au sol sur le boulevard est insuffisante pour créer une piste cyclable en plus des aménagements de la voie bus
   - L'ilot central ne permet pas d'envisager des aménagements sur cet espace car cela impliquerait d'y abattre les arbres
   - Ce projet a également pour objectif d'assurer une continuité d'aménagements avec la voie T4 existante
   - Enfin, il est souligné que les contre-allées le long du boulevard restent accessibles aux vélos avec la création d'un double sens cyclable.

Compte-tenu de ces éléments, le projet ne peut être modifié pour répondre à cette demande citoyenne.

2. **Des équipements sont réclamés pour favoriser l'usage du vélo** sur ce secteur (arceaux vélo, abris vélo…).

   Éléments de réponse :
   - Concernant les arceaux, plusieurs points stratégiques du tracé en seront équipés : monuments aux morts des forains, piscine, zone commerçante, nouveaux arrêts de bus.
   - Concernant les « abris » vélo, l'installation de ces équipements s'étudie à l'échelle métropolitaine. L'opportunité d'un équipement sur ce tronçon sera étudiée à cette occasion.
   - Concernant la demande spécifique d'installation d'une gouttière vélo sur l'escalier de la rue de la Rose, elle se situe hors périmètre du projet et sera transmise au pôle de proximité de Rouen pour en étudier la faisabilité.

Thématique « transports en commun »

Les discussions sur les usages des transports en commun ont été relativement peu nombreuses. Pour la majorité des participant-e-s aux balades, le projet de prolongement de la ligne T4 est une bonne chose. Toutefois, quelques sujets ont tout de même été discutés, impliquant de légers compléments au projet.

1. Quelques participants regrettent que **les deux voies TEOR ne soient pas dissociées des voies de circulation** *(ex : deux voies TEOR au nord et deux voies de circulation automobile au sud).*

   Éléments de réponse :
   - Le projet doit permettre d'assurer une continuité des aménagements sur les boulevards de la Rive Droite, dont les voies TEOR se situent de chaque côté de la rive.
   - L'implantation des voies TEOR d'un seul côté, imposerait de créer des quais au niveau du terre-plein central arboré et entrainerait la nécessité d'abattre ces arbres.
   - Enfin, une telle configuration notamment au niveau des carrefours Boulingrin et Saint-Hilaire n'est pas souhaitable car cela ralentirait la cadence des temps de parcours nécessaire à la performance d'une ligne TEOR (rendrait trop complexe la gestion de l'insertion des bus sur les voies, ainsi que l'optimisation des temps des feux tricolores).

Compte-tenu de ces éléments, le projet ne peut être modifier pour répondre à cette proposition.

2. **Un débat sur l'installation d'un parking relais** dans Rouen a été lancé. L'utilité d'un tel parking est débattue notamment au regard du besoin d'éviter que les voitures entrent dans le centre de Rouen (les parkings sont traditionnellement installés à l'extérieur comme au Zénith). Un déficit de parking relais à l'Est du territoire est souligné.

   Éléments de réponse : Les questions générales de parking relais font l'objet d'étude à l'échelle du territoire métropolitain. L'installation d'un parking à l'Est de Rouen s'étudiera dans ce cadre.

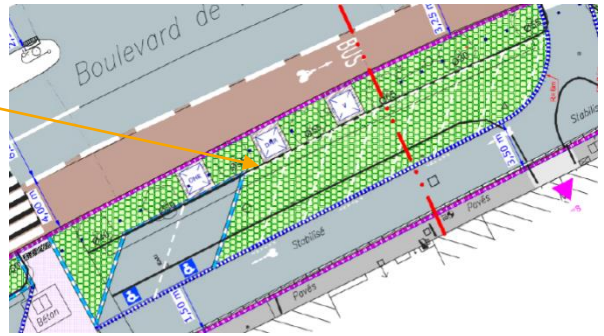
3. Il est demandé de délimiter plus clairement les voies TEOR dans les carrefours avec du marquage au sol ou des clous pour en améliorer la visibilité.
   Éléments de réponse : dans les carrefours Boulingrin et Gambetta la délimitation des voies TEOR sera renforcée par des clous inox.

Thématique « espaces publics »

La thématique des espaces publics et des équipements a largement été débattue au cours des deux balades. De nombreuses remarques et propositions citoyennes ont été faite pour améliorer le cadre de vie d'une avenue jugée « triste » voire « insécurisante » dans la configuration actuelle. Sur cet aspect, le projet tel qu'imaginé a reçu un accueil majoritairement favorable, mais quelques compléments ont été sollicités.

1. La question de l'imperméabilisation de l'espace public et de la gestion des eaux pluviales a été discutée durant les balades. **Des demandes de dispositifs permettant l'infiltration des eaux** ont été faites par plusieurs participant-e-s.

   Éléments de réponse :
   - Des pavés béton à joints enherbés seront installés au niveau des stationnements en face des commerces afin de « désimperméabiliser » cette zone
   - L'assainissement est dimensionné pour récupérer les eaux pluviales de voirie
   - Des grilles avaloirs à forte capacité d'absorption seront mises en place sur le projet
   - En bas du boulevard de Verdun, plusieurs avaloirs côte à côte seront installés pour faire face à la forte pente
   - Le recours à des pavés drainants se heurte au risque de colmatage dans le temps
   - en lien notamment avec la présence de nombreux arbres sur le tracé



2. **Plusieurs typologies de mobilier urbain sont souhaitées par les participant-e-s aux balades,** comme des potelets pour empêcher le stationnement et sécuriser les piétons, des bancs et des poubelles. **D'une manière générale, il est souligné la nécessité de travailler sur la propreté de l'espace public** notamment devant le lycée, où les riverains réclament des poubelles.

   Éléments de réponse :
   - Des potelets bois et potelets métalliques (selon les zones concernées) seront installés et solidement ancrés pour éviter la détérioration avec les véhicules.
   - Des bancs seront posés au niveau du quai TEOR de la piscine du Boulingrin et au niveau de la place du monument aux morts des forains.

- La mise en œuvre de plusieurs poubelles est bien prévue dans le projet. Des conteneurs aériens pour les déchets ménagers recyclables, pour le verre et pour les ordures résiduelles seront installés, ainsi que des corbeilles aux endroits stratégiques (quais, passages piétons, …)

3. Un débat sur le pavage des cheminements a eu lieu entre les participant-e-s. Plusieurs personnes préfèreraient des matériaux naturels, tandis que d'autres sont davantage favorables au minéral pour des questions d'entretien notamment.

   Éléments de réponse :
   - Les zones de pavages restent ponctuelles (devant certains commerces, accroches de carrefour, devant certaines entrées).
   - Les joints seront en béton et présenteront une régularité pour être conforme à la règlementation PMR.

4. Un débat sur l'éclairage public a également été engagé, autour de deux idées principales : un dispositif pour réduire la luminosité quand il y a moins de circulation et un éclairage public à droite de la piscine, plus sécurisant.

   Éléments de réponse :
   - Des études sont actuellement en cours pour le nouvel éclairage du Boulevard, des remplacements sont envisagés notamment pour passer en éclairage led et installer un dispositif d'abaissement de puissance lumineuse.
   - Le projet prévoit la mise en œuvre d'une station à droite de la piscine. Ainsi, un éclairage spécifique type « mât aiguille » sera implanté sur le nouveau quai devant la piscine. Cet éclairage viendra en complément de l'éclairage public de voirie existant.

5. En complément du projet de requalification des abords du monument aux morts des forains, il a été demandé l'installation d'un panneau d'information permettant de mieux identifier cette œuvre.





Éléments de réponse :

Il existe déjà un panneau d'informations sur ce monument au niveau de la station de Métro Boulingrin. Celui-ci est couplé à un panneau de direction permettant de bien identifier sa localisation.

La multiplication de panneaux dans l'espace public n'étant pas souhaitable et celui-ci étant déjà bien placé à un endroit de passage, cette demande ne sera pas satisfaite dans le cadre du présent projet.

Thématique « nature en ville »



La volonté de préserver les arbres dans le cadre du projet a été saluée par l'ensemble des personnes présentes aux balades. Les efforts pour davantage de « nature en ville » à travers les espaces publics est également favorablement accueillie. Au-delà de ces grands principes, quelques précisions ont été formulées par les participant-e-s.

1. Il est souhaité la végétalisation autour de la nouvelle station TEOR (secteur piscine).

Éléments de réponse :

- Il sera étudié la possibilité d'une végétalisation retombante qui pourrait recouvrir le mur de soutènement.
- De plus, il est prévu quelques massifs plantés au niveau de la piscine, le long de la façade.

2. Il est demandé d'évaluer la possibilité d'un toit végétalisé sur les stations TEOR.
   Éléments de réponse : La question de la végétalisation des arrêts de bus fait l'objet d'une réflexion à l'échelle de la Métropole.
   À ce stade, il n'est pas possible de confirmer la faisabilité de la végétalisation des toits des stations TEOR.

Autres thématiques

1. La **réouverture de l'entrée du Lycée Jeanne d'Arc** sur le boulevard Verdun est vue par les participant-e-s comme un moyen efficace de rendre plus « vivant » le parvis de la piscine du boulingrin. Plusieurs personnes demandent que cette possibilité soit étudiée.

Éléments de réponse : Les services de la Métropole ont rencontré les représentants du lycée Jeanne d'Arc. Il ressort des discussions que cette nouvelle entrée via le boulevard de Verdun n'est pas souhaitée par l'établissement scolaire, car elle imposerait la création d'un second accès sécurisée nécessitant un poste de garde et d'accueil supplémentaire. Par ailleurs, le lycée Jeanne d'Arc précise que l'ensemble de son établissement est organisé et orienté pour un accès au sud.

2. Quelques inquiétudes ont été exprimées par rapport au **projet immobilier de la rue Joyeuse**. Le besoin en stationnement questionne.

Éléments de réponse : le projet immobilier est en dehors du périmètre du projet de prolongement TEOR. Il est rappelé que le promoteur est tenu de calculer le nombre de places nécessaire à son projet immobilier en respectant le ratio imposé dans le règlement d'urbanisme.

3. Plusieurs besoins à proximité du projet (mais hors périmètre) sont signalés au cours de la balade comme le **sentiment d'insécurité sur la rampe St Hilaire** du fait de l'insuffisance d'éclairage, le **manque de toilettes publiques et de point d'eau** sur la place du Boulingrin, ou l'installation d'un **composteur collectif** entre les arbres rue François de Civille

Éléments de réponse : ces demandes ne sont pas directement en lien avec le projet de prolongement de la ligne T4. Elles seront transmises aux différents services concernés pour en étudier la faisabilité.

4. À l'occasion de plusieurs échanges, la caserne de pompiers Gambetta, la Clinique Saint-Hilaire et le CHU ont attiré l'attention concernant la nécessité d'accessibilité pour les véhicules de secours et logistiques du tourne à gauche depuis le boulevard Gambetta vers la rue Eau du Robec

Éléments de réponse : le maître d'œuvre a été missionné par la Métropole pour étudier différentes hypothèses permettant de répondre à cette demande.

Bilan des échanges avec les commerçant-e-s et autres usagers du secteur, évolutions du projet

Les échanges avec les commerçants et autres usagers du secteur, présent.e.s lors des réunions du 15 septembre et 26 novembre ont principalement concerné :

- le stationnement,
- la visibilité et l'accessibilité aux commerces pendant les travaux et après les travaux,
- les équipements publics.

Thématique « stationnement »

Les commerçant-e-s soulignent et regrettent la disparition d'un tiers des places actuelles. Pour plusieurs commerçants, la place accordée aux piétons est excessive compte tenu du peu de fréquentation piétonne sur cette zone. Ils demandent que le nombre de places de stationnement soit revu à la hausse, notamment dans la partie « basse » de l'avenue. En ce sens, la plantation de nouveaux arbres en supprimant du stationnement interroge. Des places réservées aux activités commerciales de l'Avenue, dont des places adaptées aux personnes en situation de handicap, sont demandées, tout comme des équipements pour les vélos (arceaux) et des bornes de recharge électriques.

Évolution du projet :

En réponse aux remarques exprimées, les principales modifications apportées au projet sont :

- une optimisation des places de stationnement disponibles sur le tracé notamment dans la partie « basse » du boulevard de Verdun,
- une « désimpermeabilisation » plus forte des sols en végétalisant les espaces de stationnement,
- un apaisement de la circulation sur la contre-allée en créant une aire piétonne en face du centre de formation.

Thématique « accessibilité »

Les commerçant-e-s ont attiré l'attention de la Métropole sur les difficultés d'accessibilité aux commerces durant la phase de travaux, et leur inquiétude post-aménagements. Ils demandent un marquage au sol pour indiquer les commerces aux piétons, ainsi qu'un renforcement de la signalétique. La réduction du nombre d'entrées/sorties entre la contre-allée et le boulevard soulèvent des inquiétudes, voire des oppositions. Il est notamment demandé de rétablir une sortie au niveau du centre de formation pour s'insérer plus facilement sur le boulevard. Dans le même ordre d'idée, certains commerces souhaitent que l'on puisse remonter en voiture la contre-allée entre le centre de formation et les caves Pierre Noble.

Évolution du projet :

En réponse aux remarques exprimées, la principale modification apportée au projet est le rétablissement d'un nouvel accès après le carrefour d'accès à la rue des Sapins. Ce nouvel accès ne se fera pas en lieu et place de la sortie actuelle car elle n'est pas conforme à la réglementation en vigueur et présente un danger (sortie sur un passage piéton dans un carrefour à feux).

Pour des raisons de sécurité, la remontée en voiture de la contre-allée entre le centre de formation et les caves Pierre Noble n'est pas envisageable.

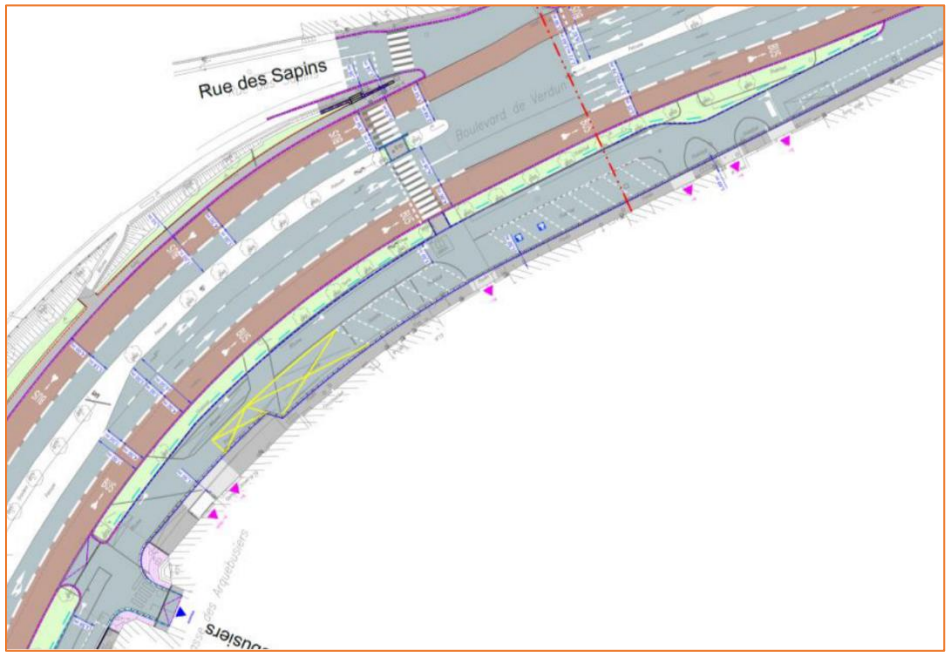
Thématique « équipements publics »

Les commerçant-e-s sont favorables à l'installation de bancs mais mettent en garde sur le risque de squats notamment devant la piscine. Une interrogation sur le positionnement des conteneurs poubelles est soulevée. Les commerçant-e-s soulignent la forte concentration de poubelles et le risque que les conteneurs ne soient pas suffisants ou assez bien situés pour être utilisés par les riverains.

Évolution du projet :

- Des bancs seront bien installés conformément aux demandes exprimées par les citoyen-ne-s.
- Une étude de dimensionnement et positionnement a été réalisée par la Métropole et des conteneurs hors-sol seront implantés

Illustrations graphiques des évolutions du projet



Projet initial



Projet après la phase de dialogue citoyen

Synthèse des principales évolutions du projet

- Suppression de l'ensemble des places de stationnements entre les arbres y compris devant les commerçants et maintien du stationnement le long du trottoir.
- La reprise simple des revêtements de trottoir en enrobé.
- La suppression des accès intermédiaires à la contre-allée entre la zone commerçante et le giratoire Saint-Hilaire.
- Principe de circulation/fonctionnement des flux dans la contre-allée identique tout le long.

- Maintien des places entre les arbres pour une optimisation du nombre restitué et suppression du stationnement le long du trottoir.
- Mise en valeur de la zone commerçante.
- Mise en œuvre de pavage sur le trottoir.
- Mise en œuvre de pavés joints enherbés pour le stationnement.
- Sécurisation de la traversée piétonne notamment devant le centre de formation
- Insertion de conteneurs aériens.
- Création d'une nouvelle sortie intermédiaire après le carrefour d'accès à la rue des Sapins.
- Création d'une aire piétonne dans la zone commerçante.




BUS



